

Entreprises des espaces de loisirs, d'attractions et culturels

aFDas
DEMAIN SERA FORMATION

L'appui-conseil carrière, sécurisez l'avenir de vos salariés.



Vous souhaitez accompagner l'évolution professionnelle de vos salariés ?

Du bilan de situation professionnelle à la mise en œuvre de leur projet de formation ou d'évolution !

100% financée

Quels bénéfices pour vous, employeur ?

- > Renforcer l'engagement de vos collaborateurs.
- > Favoriser l'accès à la formation et la mobilité professionnelle de vos salariés.
- > Développer leur expertise.
- > Booster votre marque employeur.
- > Créer des espaces de dialogue et de réflexion sur les projets professionnels en lien avec l'obligation CCN (Convention collective nationale) de bilan d'activité entre l'employeur et le saisonnier.

Un salarié bien formé et/ou bien accompagné, c'est un salarié :

- > Acteur de son parcours professionnel.
- > Motivé et impliqué.
- > Qui postulera la saison prochaine.
- > Qui évoluera dans l'entreprise / dans le secteur.
- > Qui parlera en bien de votre entreprise / du secteur !

Un conseiller Afdas spécialiste de votre secteur guidera vos salariés dans leur réflexion sur :

- > Leur évolution professionnelle.
- > Le développement de leurs compétences.

Un suivi qui prend en compte :

- > Les besoins et la maturité de leur projet.
- > Les contraintes professionnelles et personnelles de vos salariés.
- > Leurs échéances.

Déroulé de l'accompagnement

Entretien de diagnostic

- > Diagnostic de la situation
- > Information et orientation selon les besoins et contraintes du projet

**Direction
l'Appui-Conseil
Carrière!**

OU
mobilisation d'un autre dispositif
d'orientation plus adapté

Accompagnement individualisé "Nouveau départ"

- > Elaboration, construction et mise en œuvre du projet de carrière avec un conseiller Afdas
- > Outils et ressources de travail en libre-accès
- > Ateliers carrière collectifs

Poursuite de carrière

- > Évolution de carrière dans le secteur professionnel
- > Reconversion

Au cœur de cet accompagnement, l'Afdas vous propose un site web conçu comme un espace collaboratif performant et sécurisé entre vous et votre conseiller, pour interagir à chaque étape de votre parcours.

Un accompagnement multimodal aux ressources variées

1

> **Un accompagnement individualisé** et personnalisé sous forme d'entretiens individuels adaptés aux besoins, contraintes, échéances et maturité de son projet.

2

> **Des ateliers collectifs carrières** animés par des conseillers Afdas et des experts extérieurs : rédaction de CV, de lettre de motivation, développement de son image professionnelle, utilisation des réseaux sociaux pour la recherche d'emploi, évolution de carrière...

3

> **Des outils et ressources de travail en libre-accès :**

- o Des modules de e-learning : CV, lettre de motivation, e-candidature, entretien de recrutement, réseau professionnel, image professionnelle.
- o Des sites thématiques : métiers et formations, filières, marché de l'emploi, recherche d'emploi, création d'entreprise, service public, observatoires des métiers, branches professionnelles.

4

> **Des webconférences thématiques.**

Passez à l'action !

Vos salariés peuvent dès maintenant bénéficier d'un accompagnement en contactant un conseiller Afdas au 01 44 78 34 58 ou par mail à l'adresse accloisirs@afdass.com.

Cette prestation a été élaborée par les partenaires sociaux représentant la branche professionnelle des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels et l'Afdas. Elle est financée sur les fonds conventionnels des ELAC.

Salariés éligibles :

CDI, CDD et saisonniers.

Appui-conseil carrière

[Consultez la page](#)



Agenda Afdas

[Consultez la page](#)



suivez-nous sur :



afdass
DEMAIN SERA FORMATION